

Les trésoreries de Cergy-Collectivités et de Val-d'Oise Amendes déménagent

A la date du 5 juin 2019, la trésorerie de Cergy-Collectivités sera transférée dans les locaux de la préfecture du Val-d'Oise. La trésorerie vous accueillera :

- Les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- Les mercredis et jeudis de 9h à 12h30.

Ce déménagement impliquera la fermeture exceptionnelle de la trésorerie de Cergy Collectivités les 3 et 4 juin 2019.

De même, à la date du 13 juin 2019, la trésorerie Val-d'Oise Amendes sera transférée dans les locaux de la préfecture du Val-d'Oise. La trésorerie vous accueillera :

- Les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- Les mercredis et jeudis de 9h à 12h30.

Ce déménagement impliquera la fermeture exceptionnelle de la trésorerie Val-d'Oise Amendes le 12 juin 2019.

Documents

[Toutes les informations sur le déménagement des trésoreries.](#)